Assurances de dommages et responsabilité civile - IARD

Maîtriser la convention IRSI

2 jours (14h00) | 4,6/5 | ASSUR-8992283 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 695 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Décrypter les caractéristiques d'un contrat MRH
Identifier les différentes garanties et maîtriser leur mise en œuvre
Maîtriser le processus de règlement d'un sinistre habitation

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir suivi " Les bases de l'assurance dommages " (code 92249)

Public concerné

Responsables des assurances
Gestionnaires assurances, gestionnaires des sinsitres
Toute personne souhaitant comprendre les mécanismes applicables au règlement des sinistres dégâts des eaux et incendie

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Analyser la garantie dégât des eaux et incendie

Définir les événements dégâts des eaux et incendie communément garantis

- Les exclusions
- Les biens assurés et garanties annexes
- Les mesures de sécurité obligatoires et les mesures conservatoires à prendre

Analyser les raisons de la création des conventions

- Les principes généraux

Recevoir une déclaration de sinistre

- Le constat
- Les délais de déclaration : forme et contenu
- L'importance de la qualité juridique du déclarant
 Exercice d'application : exemples de sinistres avec des constats amiables appréciant des qualités juridiques différentes

Gérer un sinistre dégât des eaux et incendie

Enregistrer les déclarations de sinistres

- Le constat amiable
- Les délais, la forme et le contenu de la déclaration
- L'expertise amiable ou contradictoire
- Le rôle de l'expert
- Les assurances cumulatives
- Le contenu du rapport d'expertise

Estimer les dommages et provisionner son dossier sinistre

- Le cas des embellissements et du mobilier
- La renonciation à recours : valeur à neuf, pertes indirectes, honoraires d'experts
 Étude de cas : analyse d'un formulaire de constat amiable en dégâts des eaux

Maîtriser l'application de la convention IRSI

Analyser les différents points clés de la convention

- Présenter les objectifs et le champ d'application de la convention
- Définir la notion de local
- Identifier l'assureur gestionnaire
- Gérer la recherche de la fuite et exercer le recours possible
- Réaliser une expertise pour compte commun et contradictoire
- Gérer les dommages immatériels et matériels
- Connaître les modalités de prise en charge et le recours selon les tranches 1 et 2

- Exercer l'action en remboursement ou en récupération
- Identifier les exceptions
 Exercice d'application : détermination du périmètre du sinistre entrant ou pas dans le champ de la convention
- Gérer les recours selon les cas pratiques de déclaration des dégâts des eaux ou d'incendie

Gérer les sinistres hors convention

- Conditions IRSI non réunies
- Instruction selon les dispositions RC délictuelle ou RC contractuelle
- Chiffrage des dommages par voie d'expertise en fonction de la nature du bien endommagé
- Règlement contractuel et exercice du recours

Le + de la formation
Un module e-learning d'1h30 sur les *« Les fondamentaux du droit des assurances, ça s'apprend ! »* est disponible en amont et en aval de votre formation.

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.